

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 4 du 29 janvier 2015

**PARTIE TEMPORAIRE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 11

ERRATUM

à la circulaire n° 7325/DEF/DCSCA/BGC/SRF du 4 décembre 2014 relative à l'organisation et au déroulement des épreuves du concours externe sur épreuves pour le recrutement d'élèves commissaires des armées en 2015.

Du 19 janvier 2015

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « gestion des corps »*.

ERRATUM à la circulaire n° 7325/DEF/DCSCA/BGC/SRF du 4 décembre 2014 relative à l'organisation et au déroulement des épreuves du concours externe sur épreuves pour le recrutement d'élèves commissaires des armées en 2015.

Du 19 janvier 2015

NOR D E F E 1 5 5 2 2 5 6 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 7325/DEF/DCSCA/BGC/SRF du 4 décembre 2014 (BOC n° 2 du 19 janvier 2015, texte 10).

Référence de publication : BOC n° 4 du 29 janvier 2015, texte 11.

La circulaire n° 7325/DEF/DCSCA/BGC/SRF du 4 décembre 2014 est modifiée comme suit :

Au point 1.2. « **Admission** ».

Au lieu de :

« Les épreuves sportives auront lieu à Houilles du 16 au 24 juin 2015. » ;

Lire :

« Les épreuves sportives auront lieu à l'École militaire du 16 au 24 juin 2015. ».